

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au sous-préfet de l'arrondissement de Vervins, 9 février 1867](#)

Jean-Baptiste André Godin au sous-préfet de l'arrondissement de Vervins, 9 février 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 2 p. (59r, 60r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au sous-préfet de l'arrondissement de Vervins, 9 février 1867, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (9)

Consulté le 27/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Familettres/items/show/45616>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 février 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lagarde-Denis](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Sur l'autorisation du débit de boissons du Familistère. Godin rappelle au sous-préfet sa demande du 22 novembre 1866 faisant suite à la circulaire du ministre de l'Intérieur. Godin se demande pourquoi on lui refuse la modification de son autorisation alors qu'on accorde « chaque jour » des autorisations à la porte de son établissement à des gens fort éloignés de s'occuper de la question du bien-être des classes ouvrières.

Support Des ajouts au texte de la lettre et des corrections sont manuscrits à la mine de plomb sur le folio 59r. Une partie du texte sur le folio 60r a été réécrit à la mine de plomb par-dessus l'encre de la copie.

Mots-clés

[Aliments](#), [Familistère](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Castaing, Georges \(1813-1882\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 9 février 1864 59

Monsieur le sous-prefet
de l'arrondissement de Vervins

Monsieur le sous-Prefet

par suite de la dernière circulaire
de son Excellence le Ministre de l'Intérieur
sur les vites de boissons. j'ai l'honneur
d'adresser la 22^e 9^e dernière une demande
tendant à obtenir la modification de
l'autorisation qui est accordée de fabriquer
des boissons. Je ne le dis pas ^{propres} à la liberté commerciale
que M. le Ministre commande d'appliquer
à cette industrie liberté qui me l'a
refusée presque je pourrais sans me dire
le motif quand on accorde chaque jour
des autorisations à la porte de mon
établissement à des personnes qui sont
fort éloignées de s'occuper de la question
de ^{sanitation} ~~sanitation~~ des choses suivantes

M. le Chef me fait connaître
qu'il n'a pas de vouloir transmettre ma
demande pour examen et avis. Je dois
donc bien faire en prenant sous votre
Monsieur le sous-Prefet de bien vouloir
faire les diligences utiles pour que cette autorisation
me soit accordée avec cette situation

me voir des embarras au sujet de ce
je desirais prendre un parti si elle desirait
de prolonger

je vous serais infiniment obligé si
cette affaire ne peut avoir une solution
prochain de me faire promettre
un officier canadien

je suis avec respect

Monsieur le sous Préfet

Votre très humble serviteur

André G.